

## Assemblée Générale Ordinaire saison 2017-2018

A Paris, le samedi 17 novembre 2018, ou à défaut de quorum, le lundi 3 décembre 2018

**Début des enregistrements : 17h30**

Début de l'assemblée générale : 18h00

**Lieu : Ecole Diagonale**

**5 rue de la Santé (fond de la cour)**

75013 Paris

### **Ordre du jour Assemblées générales**

Vérification du quorum – ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport de la présidente
- Rapport du secrétaire général
- Rapport du trésorier général – approbation des comptes de la saison 2017-2018
- Quitus pour l'ensemble de la gestion
- Vote du projet de résolution : budget prévisionnel saison 2018-2019
- Vote du projet de résolution : montant de la cotisation pour la saison 2019-2020

Vérification du quorum – ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Vote de projet de résolution : possibilité d'achat d'un local pour le Codep Paris

Fermeture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Rapport des commissions
- Intervention de Jérôme Hladky, conseiller technique régional et national
- Intervention de Francis Merlo, président de l'inter région et président adjoint de la FFESSM
- Questions diverses
- Cocktail offert à 2 représentants par club